

Chers parents,

Le Conseil départemental des Landes accompagne les familles et propose plusieurs aides pour alléger les dépenses liées à la scolarité des collégiens et lycéens.

[Vous avez un enfant en 6ème qui pratique un sport ? Pensez au Chèque Sport !](#)

Depuis le 1er septembre, vous pouvez déposer votre demande sur messervices.land.es.fr.

Le Chèque Sport, **sans condition de ressources**, permet de bénéficier de 50 € pour une licence sportive ou 75 € pour deux licences sportives.

Pour en bénéficier, votre enfant doit être **scolarisé en 6ème** et pratiquer une activité sportive dans un **club sportif et/ou à l'UNSS**. La demande est à effectuer sur présentation de la ou des licences sportives et du certificat de scolarité.



[D'autres aides peuvent également vous concerner](#)

La campagne des **bourses départementales**, destinées aux collégiens et lycéens demi-pensionnaires ou internes, ouvrira le **1er novembre 2026** sur la même plateforme.

Vous pouvez d'ores et déjà vérifier si vous êtes éligible en vous munissant de votre **avis d'imposition 2026** sur les revenus 2025 : [tester votre éligibilité](#).

Une **aide au transport des élèves internes** est également proposée par le Département.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Conseil Départemental par téléphone au 05.58.05.40.40 ou par mail à bourses@landes.fr ou cheque-sport@landes.fr



**BOURSES
DÉPARTEMENTALES**

**COLLÉGIENS, LYCÉENS,
faites vos demandes en ligne !**

Un outil de simulation vous permet de vérifier rapidement
votre éligibilité, avant de déposer votre dossier

messervices.land.es.fr

 Département
des Landes